

Logements locatifs sociaux

Offre nouvelle - État d'avancement au 31 juillet

Objectifs et enveloppes 2024

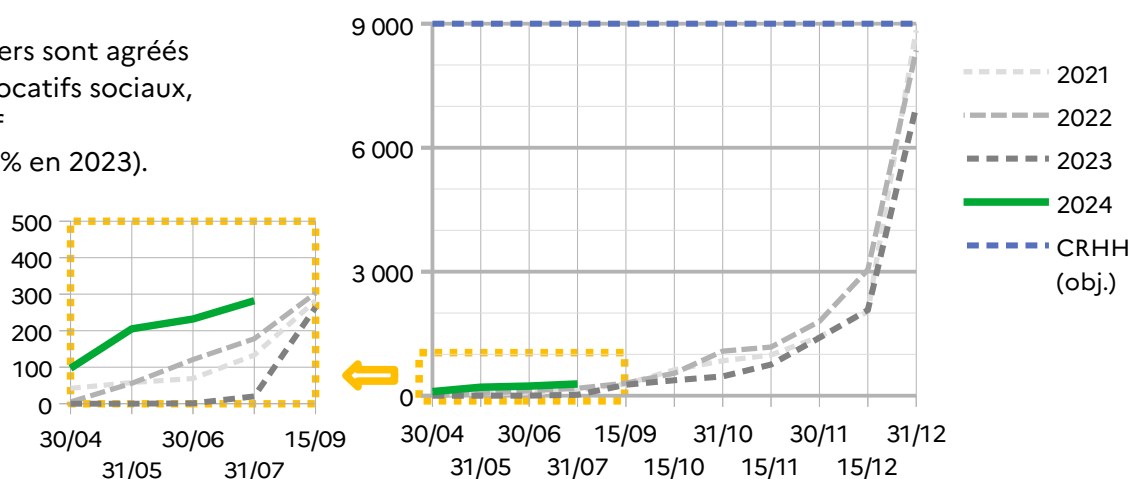
La séance plénière du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 3 avril 2024 a confirmé l'avis favorable formulé à la suite de la consultation de ses membres par voie électronique du 12 mars, pour territorialiser un objectif de **9 000** logements dont **358 PLAI adaptés**. Cet objectif est composé de **2 790** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **4 440** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **1 770** prêts locatifs sociaux (PLS), et de plusieurs sous-objectifs (Pensions de famille/résidences sociales, étudiants, recyclage foncier/immobilier). L'enveloppe budgétaire pour atteindre cet objectif s'élève à 39,4 M€.

En dehors de l'offre nouvelle, une enveloppe est disponible pour la rénovation énergétique du parc social.

État de l'avancement des agréments

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 31 juillet, **19** dossiers sont agréés pour **282** logements locatifs sociaux, soit **3,1 %** de l'objectif (1,5 % en 2022 et 0,2 % en 2023).

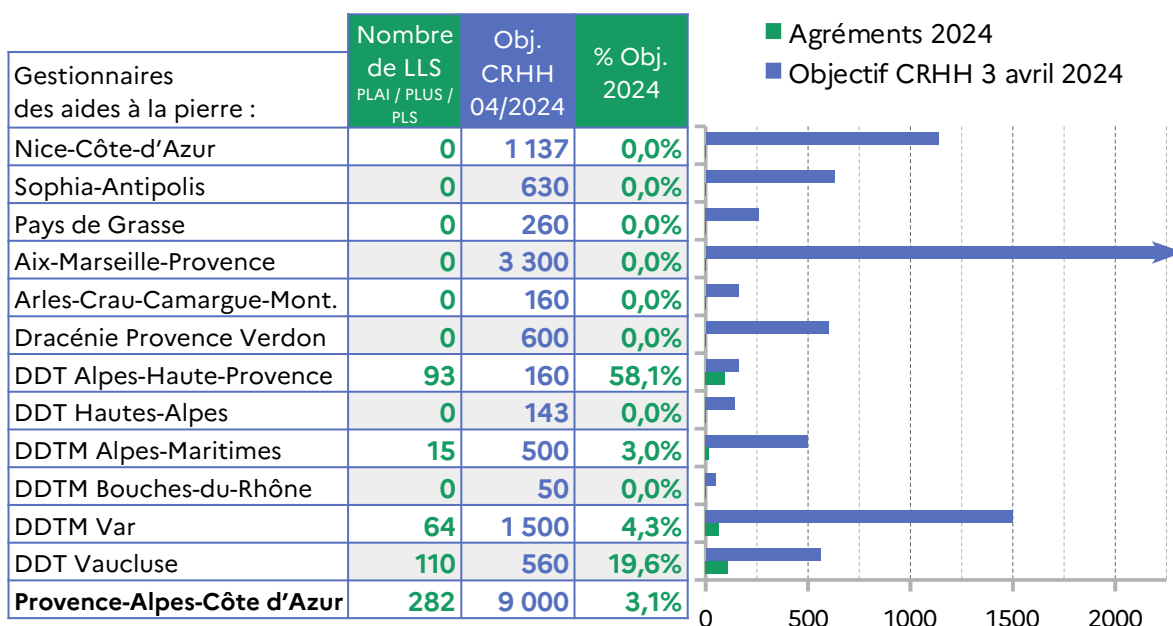


État de l'avancement des agréments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 31 juillet, 282 logements sont agréés dans la plateforme SIAP.

S'ajouteront, après signature, 250 logements, dont 150 pour les collectivités délégataires des aides à la pierre.



Source : Ministère chargé du logement - SIAP (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 31 juillet 2024

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates : 30 avril - 31 mai - 31 juillet - 15 septembre - 15 octobre - 15 novembre - 15 décembre - janvier (bilan)

Programmation 2024

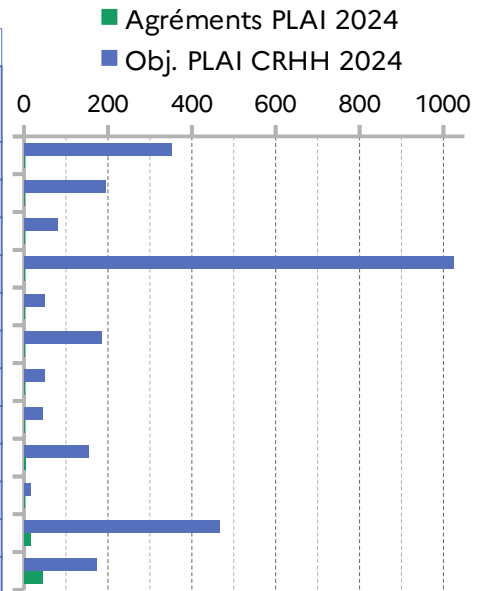
La plateforme SIAP permet de suivre les différentes étapes des décision d'agrément.

Au 31 juillet, **19** dossiers sont agréés pour **282** logements locatifs sociaux, 14 dossiers sont dans le circuit de signature pour **251** logements, 4 dossiers sont en instruction pour **79** logements, 36 dossiers en cours de complétude pour **434** logements.

Par ailleurs 87 dossiers pour 2407 logements sont proposés à la programmation (intentions).

Les objectifs 2024 par catégorie de financement En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Gestionnaires des aides à la pierre :	PLAI			PLUS		PLS	
	PLAI agréés	Objectif 2024	(dont PLAI adapté)	PLUS agréés	Objectif 2024	PLS agréés	Objectif 2024
MET NCA	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA SA	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA PG	0	0%	0	0	0%	0	0%
MET AMP	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA ACCM	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA DPVa	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDT 04	0	0%	0	1	1%	92	297%
DDT 05	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDTM 06	4	3%	0	8	3%	3	3%
DDTM 13	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDTM 83	16	3%	1	13	2%	35	12%
DDT 84	44	25%	0	53	18%	13	15%
PACA	64	2%	1	75	2%	143	8%



Au 31 juillet, 64 PLAI ont été agréés, 130 sont dans l'attente d'une décision signée.

Les enveloppes pour les subventions État

En 2024, le montant moyen de subvention pour un PLAI demeure à **10 000 €/lgt**. Ce montant peut être porté à 11 500 €/lgt dans les 3 métropoles (NCA, AMP, TPM), hors résidence sociale et pension de famille.

Le montant de subvention additionnelle maximale pour les **PLAi adaptés** est unique à 15 000 €/lgt.

Des primes peuvent être accordées pour accompagner certaines thématiques : prime **résidence sociale (RS)** ou **pension de famille (PF)** (3 500 €/lgt PLAI), prime **recyclage foncier ou immobilier**, prime régionale issue de l'AAP "**confort d'été**". Ces primes sont détaillées dans la publication "programmation".

Consommation des enveloppes pour les subventions État	FNAP 479	FNAP 480
	Opérations nouvelles	PLAI adaptés
Nice-Côte-d'Azur	0 €	0 €
Sophia-Antipolis	0 €	0 €
Pays de Grasse	0 €	0 €
Aix-Marseille-Provence	0 €	0 €
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	0 €	0 €
Dracénie Provence Verdon agglom.	0 €	0 €
DDT Alpes-Haute-Provence	10 500 €	0 €
DDT Hautes-Alpes	0 €	0 €
DDTM Alpes-Maritimes	40 000 €	0 €
DDTM Bouches-du-Rhône	0 €	0 €
DDTM Var	293 000 €	15 000 €
DDT Vaucluse	430 000 €	0 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	773 500 €	15 000 €

Activité ANRU

Le nombre de logements contenus dans les dossiers engagés de reconstitution de l'offre ANRU s'élève à 208 pour un objectif 2024 de 2 291.

Activités rénovation énergétiques 2024

Au 31 juillet, 20 dossiers ont été proposés en rénovation énergétique ou changement de vecteur, avec un DPE initial égal à E, F ou G.

Les décisions sont soumises à signature pour 4 dossiers (91 logements).